Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 029-212900138-20260915-DELIB2026_063-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT CHATEAULIN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOTMEUR

NOMBRE DE MEMBRES
Présents au Conseil Municipal : 9
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 10

DATE DE LA CONVOCATION
04 septembre 2026

2026 – 063 : Convention épicerie sociale de Pleyben

l'an deux mille vingt six
le quinze septembre
à dix- neuf heures,
Le Conseil Municipal de Botmeur, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Eric PRIGENT, Maire.
Présents : Loeiza BEAUVIR, Sylvie BRABAN, Didier DANJOU, Nicolas FER, Gildas GOLIAS, Alain KEROUANTON, Pierre-Louis LESEUL, Eric PRIGENT, Hélène WAHIS
Absents excusés: Catherine LAMIDON a donné pouvoir à Loeiza BEAUVIR, Anne Isabelle LE BORGNE

Secrétaire de séance : Pierre Louis LESEUL

Didier Danjou, adjoint au maire, précise que la commune de BOTMEUR souhaite continuer à bénéficier des services de l'épicerie sociale de Pleyben. Aussi, il convient de renouveler le partenariat avec le CCAS de Pleyben pour que les personnes en difficulté de la commune puissent bénéficier du service de distribution de denrées.

Il présente la convention de partenariat avec le CCAS de Pleyben.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- Autorise le Maire à signer la convention de partenariat avec le CCAS de Pleyben,
- S'engage à verser au CCAS de Pleyben les participations demandées concernant le matériel électroménager ainsi que le budget alimentation au prorata de leur population.

Le Maire
Eric PRIGENT

Le secrétaire de séance
Pierre Louis LESEUL